



FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES  
SCHWEIZERISCHER FREIBERGERVERBAND  
FEDERAZIONE SVIZZERA DELLA RAZZA FRANCHES-MONTAGNES



Fédération suisse des Haflinger (FSH)  
Schweizerischer Haflingerverband (SHV)

## Règlement de dressage (FM/HF)

*En vigueur dès le 01.01.2024*

Les épreuves FM/HF sont disputées en tant qu'épreuves officielles avec les remarques et précisions suivantes, conformément au Règlement général et de dressage de Swiss Equestrian.

### 1. Droit de participation

#### 1.1. Droit de participation chevaux

Sont autorisés à prendre le départ les chevaux FM et Haflinger à partir de 4 ans (l'année de naissance est déterminante), avec certificat d'origine ou carte d'identité et passeport équin valables.

L'inscription au registre des sports de Swiss Equestrian est obligatoire.

#### 1.2. Droit de participation cavaliers

Sont autorisés à prendre le départ les cavaliers ayant un brevet de dressage/ combiné activé et/ou une licence de Swiss Equestrian activée.

Les épreuves sont annoncées comme B/R.

Il n'y a pas de limitation du nombre de chevaux par cavalier. Chaque cavalier est responsable du respect de l'horaire.

### 2. Catégories

FM1/HF1 : ouvert aux chevaux FM et Haflinger de 4 et 5 ans. Aucune restriction pour la somme des points (SP\*, selon calcul de Swiss Equestrian).

FM2/HF2 : ouvert aux chevaux FM et Haflinger de 6 ans et plus. Aucune restriction pour la SP\* pour les chevaux de 6 ans ; pour les chevaux plus âgés : jusqu'à 40 SP au maximum.

FM3/HF3 : ouvert aux chevaux FM et Haflinger de 7 ans et plus à partir de 41 SP\* jusqu'à 160 SP\* au maximum, sans participation à des épreuves officielles de dressage de catégorie M dans l'année en cours. Les chevaux qui ont atteint plus de 160 SP ou qui participent à des épreuves de dressage L et M peuvent se qualifier pour l'épreuve de la Superfinale du National FM en participant à des épreuves officielles des catégories L et M (atteindre 3 fois 62% dans la saison en cours).

\* La somme des points se rapporte au cheval.

Les trois catégories (FM1/HF1 - FM2/HF2 - FM3/HF3) et deux programmes de dressage par catégorie sont obligatoires dans l'avant-proposition.

### 3. Reprises de dressage et barème

#### 3.1. Programme de dressage

FM1/HF1 : Programme JC4/40\*, édition actuelle et FB 01/40, édition actuelle.

FM2/HF2 : Programme FB 03/40, édition actuelle et FB 05/40, édition actuelle.

FM3/HF3 : Programme FB 07/40, édition actuelle et FB 09/40, édition actuelle.

Vous trouverez les programmes sous :

<https://www.swiss-equestrian.ch/fr/Disciplines/Dressage/Programmes-de-dressage.html>.

### **3.2. Barème**

\*JC4/40 : Toutes les épreuves pour jeunes chevaux sont évaluées en commun par le jury et notées au dixième.

## **4. Harnachement et tenue des cavaliers**

### **4.1. Harnachement**

Selon le règlement de dressage de Swiss Equestrian, degré FB.

### **4.2. Tenue des cavaliers**

Selon le règlement de dressage de Swiss Equestrian, degré FB.

L'utilisation d'une cravache est facultative dans toutes les épreuves, la longueur de la cravache ne doit pas dépasser 120 cm.

## **5. Engagements, finance d'engagement, prix et classement**

### **5.1. Engagements**

Uniquement en ligne sur : [my.swiss-equestrian.ch](http://my.swiss-equestrian.ch).

### **5.2. Finance d'engagement**

La finance d'engagement/de départ pour les chevaux FM dont les organisateurs reçoivent un soutien de la FSFM est fixée à **CHF 30.-** au minimum. Pour les Haflinger, la finance d'inscription/de départ est fixée à **CHF 45.-** au minimum. La différence entre la finance d'inscription minimale pour les Haflinger et celle pour les chevaux FM sera déduite du décompte adressé par la FSFM à l'organisateur.

### **5.3. Prix**

Selon les directives de la FSFM/FSH.

### **5.4. Classement**

Prix à 50 % des partants par épreuve.

50 % se qualifient pour la finale du National FM.

30 % des partants sont considérés comme classés selon Swiss Equestrian et reçoivent des points.

Il est impératif que les pourcentages obtenus soient indiqués dans les classements.

S'il n'y a qu'un seul participant à l'épreuve, il doit obtenir au moins 60% pour être classé.

Tous les chevaux FM classés sont publiés sous [www.swiss-equestrian.ch](http://www.swiss-equestrian.ch).

## **6. Divers**

### **6.1. Jury et juges**

Le jury est composé de 2-3 juges de dressage officiels de Swiss Equestrian et doit être présidé par un délégué technique officiel de Swiss Equestrian.

### **6.2. Vétérinaire**

Le vétérinaire doit être de piquet.